Lo Cridaire

Le journal de Marseillan - N° 7 - mai/juin 2009

Marseillan

Tout simplement

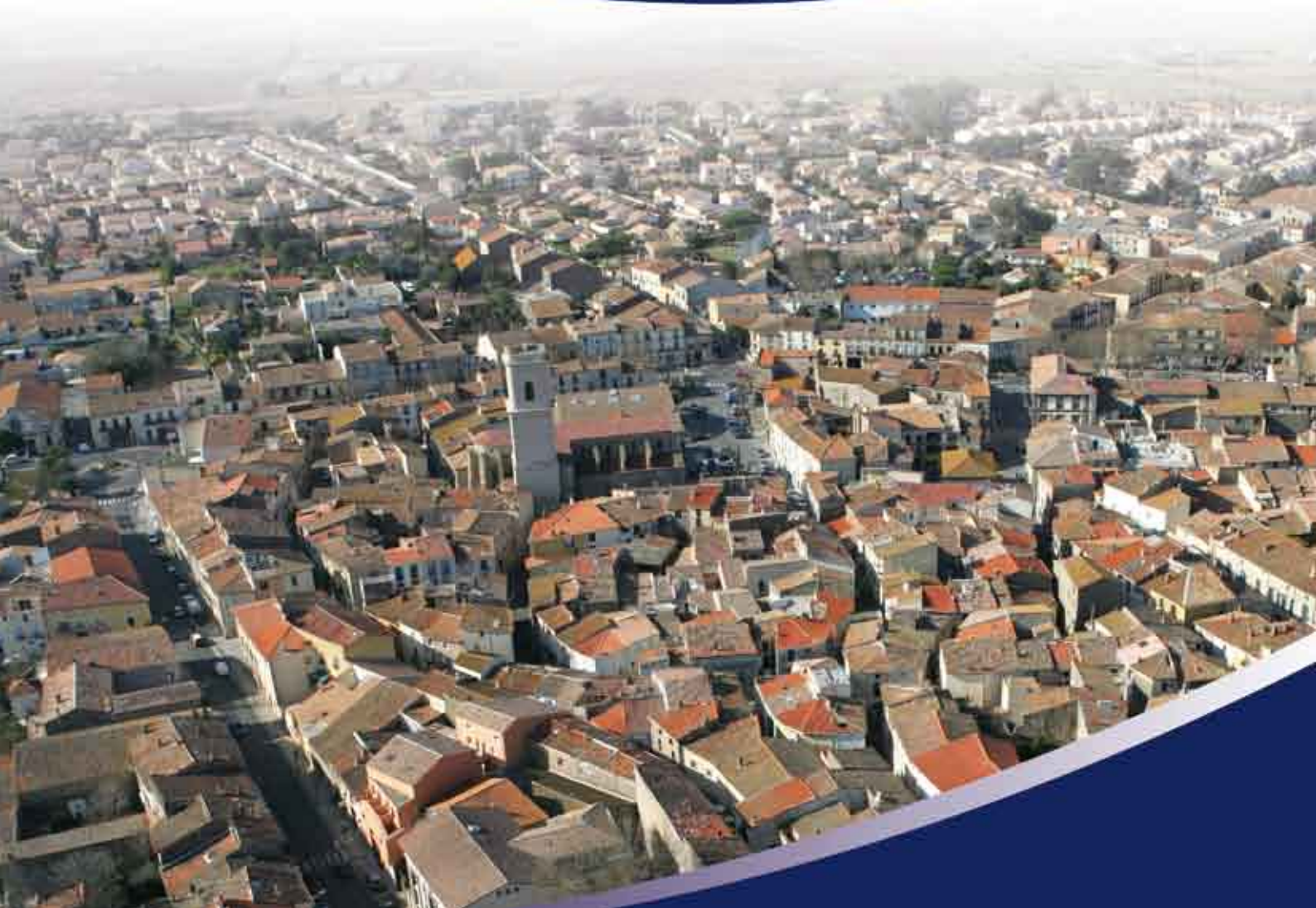

Les Ephélides
Institut de beauté
Soins visage et corps
Epilations - UV
Pierres chaudes - Shiatsu
MARY COHR PARIS
Lundi, mardi, jeudi
Vendredi : 9h 19h
Mercredi : 9h 12h
et 14h - 18h
Samedi : 9h - 17h
Tél. 04 67 77 62 78
3, place de la République - 34340 Marseillan

ADR IMMOBILIER
Achat
Vente
Location
centre ville Marseillan
04 67 21 88 63
www.adr-marseillan-immobilier.com

Aux Saveurs du Sud
Café - Restaurant - Bar
Poissons - Viandes - Grillades au feu de bois
Spécialités de la maison :
- Noix de St Jacques flambées au Noilly -
- Brochette de baudroie et gambas -
- Entrecôte au chèvre gratinée -
Ouvert de Mars à Novembre
Terrasse fumeurs, non-fumeurs - Salle - Bar
Nouveau Buffet libre !
Menu Spécial buffet, repas de groupe et anniversaire
Cuisine de qualité et créative
Spécialités à la Plancha
Grillades ceps de vigne
Menu Spécial Découverte 19,90 €
31 Avenue de la Méditérranée
34340 Marseillan-Plage
Réservation / Tél 04 67 94 29 19
www.aux-saveurs-du-sud.com

Cap'tifs
Coiffe vos envies
HAUTE COIFFURE MODE
18 Boulevard Lamartine
34340 Marseillan
04 67 77 26 75
-5€
Sur les mèches et balayages
Valable jusqu'au 10/07/09

ENT. KELLY PROJETS
TOITURE - MAÇONNERIE
MARSEILLAN
✆ 04.67.77.64.20 - Fax: 04.67.77.62.74

SOMMAIRE

4 Interview du Maire

6 Actus

8 Fête de Printemps

12 Dossier : environnement

14 Marseillan vue du ciel

18 Qualité de vie

20 Sports

22 Agenda - Culture

24 Associations

26 En bref - Tribune libre

27 Commerces - Etat Civil

Lo Cridaire
Edité par la Mairie de Marseillan
Tel : 04 67 77 97 20
Directeur de la publication : Yves Michel
Rédaction Photos Graphisme et mise en page : service communication
Photos aériennes : Michel Dumergue
Impression : Imprimerie Maraval
04 67 97 01 10
Régie publicitaire : Pixel Sud
Marseillan 04 67 21 30 38

Mairie de Marseillan
Rue du Général De Gaulle
34340 MARSEILLAN
Tél : 04 67 77 97 10 - Fax : 04 67 77 60 26
Email : info@marseillan.com
Site : http://www.marseillan.com

Une nouvelle identité visuelle pour la Ville...

Vous découvrez sur la couverture de ce magazine, notre nouveau logo !

Le choix d'un logotype n'est jamais le fruit du hasard. Plus qu'une image ou qu'un dessin, un logo véhicule les valeurs d'une ville. Comme de nombreuses communes, Marseillan s'est dotée d'une nouvelle signature graphique qui lui permettra de projeter une image reflétant son dynamisme.
La signature graphique, populairement nommée "logo", permet aux organisations modernes d'être bien identifiées.

Cette nouvelle signature de Marseillan réalisée par le service communication, à ma demande, est à l'image de notre municipalité qui, tout en étant résolument tournée vers l'avenir, ne perd jamais de vue son passé, ses origines. Sous une facture très moderne, cette nouvelle image de marque oscille entre la représentation de profondes valeurs solidement enracinées et l'ouverture au changement nécessaire à l'épanouissement de ses composantes.

Pour la création de ce logo, le choix s'est porté sur un graphisme clair aux lignes simples. L'élément dominant reste bien entendu les deux vagues entourant le nom de notre commune créant ainsi une unité et une dynamique autour du mot "Marseillan". Sa couleur bleue symbolise l'Eau et nous rappelle l'Etang et la Méditerranée.
Ce logo est aussi composé de l'accroche « Tout simplement », affirmation des valeurs et des forces de notre cité : ses traditions, sa culture, son terroir, ses espaces naturels...
Autant d'éléments qui en font une commune aux spécificités attachantes et exceptionnelles ! La typographie utilisée, de type manuscrite, véritable signature, accentue fortement l'attachement à notre identité.

Simple et épuré, ce logotype a pour ambition de s'inscrire dans la durée ; facilement mémorisable, il offre l'avantage d'être déclinable sur tous les types de supports de communication.

Yves MICHEL
Maire de Marseillan

Interview d'Yves MICHEL
Maire de Marseillan

Lors du Conseil Municipal du 24 mars, vous avez annoncé que les résultats de l'exercice budgétaire 2008 étaient moins catastrophiques que prévu, qu'en est-il exactement ?

Suite aux premiers constats lors de notre arrivée à la Mairie, nous avions décidé de prendre les choses en main vu la dérive programmée des dépenses communales. Pour redresser la barre, l'équipe municipale avait entrepris d'intervenir sur deux éléments : la réduction de nos dépenses et la recherche de nouvelles recettes.
Ces deux facteurs nous ont permis de sortir avec un compte de résultats moins catastrophique que prévu.
En termes de dépenses des charges du personnel, nous avons ainsi réussi à les réduire de 281.299 € par rapport au prévisionnel. Le personnel a su s'adapter tout en maintenant la qualité du service offert aux Marseillanais. Nous avons diminué un encadrement pléthorique et trouvé au sein de nos services les compétences nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service public communal.
Le meilleur résultat de clôture de l'exercice 2008 est aussi dû à une augmentation des recettes fiscales de près de 282.972 €. Grâce à une perception soutenue des recettes du domaine public (droit de place pour les marchés, foires, etc....), nous constatons un gain de de 30.555 € entre les chiffres 2007 (60.133 €) et ceux de l'année 2008 (90.688 €) soit une augmentation de 50% des recettes. Ce constat laisse perplexe et nous amène à se poser des questions sur la rigueur des encaissements passés.

Pour résumer, avec une économie de plus de 415.681 € sur les dépenses et un gain sur les recettes de 414.614 €, la commune ressort avec un excédent confortable de 830.295 €.
Cette somme est le fruit du travail des élus et de l'implication du personnel communal.

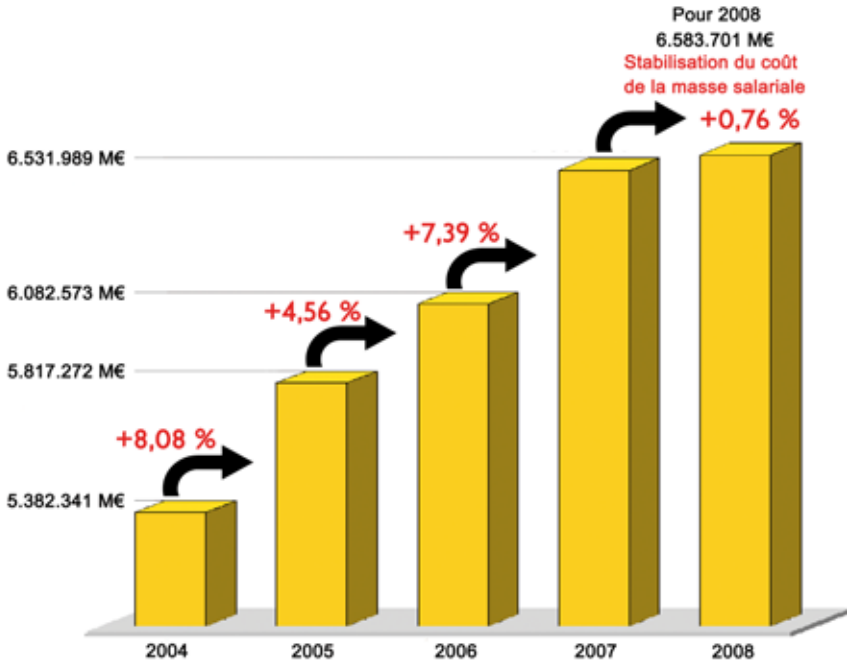

Evolution de la masse salariale

Quel était l'intérêt de l'audit ? Pourquoi était-il si alarmiste ?

Alarmiste et réaliste ! KPMG, le cabinet conseil mandaté pour l'audit, est parti sur la même évolution des charges que les années précédentes. Le cabinet ne pouvait se fier qu'aux chiffres fournis par l'ancienne municipalité, à savoir, le budget primitif 2008.
Avec un tel constat, il nous appartenait de réagir rapidement et de décider d'un traitement de choc pour redresser la situation financière, une dérive qui était le résultat d'un navire voguant sans capitaine.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'augmentation des dépenses d'investissement de la commune ?

Comme vous le savez, le gouvernement français a décidé d'un plan de relance de l'économie face à la crise économique mondiale. Pour notre commune, il est indispensable de jouer la carte de la solidarité nationale et de permettre au tissu économique local de retrouver un peu d'oxygène.

Aujourd'hui, notre équipe a décidé d'envoyer un message fort à nos artisans et commerçants. Ainsi, lors du dernier conseil municipal, par convention avec l'Etat, la commune s'est engagée à assurer un niveau d'investissement supérieur à la moyenne des investissements réalisés au cours des trois dernières années, soit 4.550.000 € pour 2009. C'était la condition sine qua non pour bénéficier du reversement anticipé de la TVA.

Comment la commune financera-t-elle ces nouveaux investissements ?

Tout d'abord, il faut souligner que ce choix d'augmenter nos dépenses d'investissement n'est possible que grâce à la gestion rigoureuse de la maîtrise des dépenses et au dynamisme des recettes réalisées en 2008. Sans ces efforts drastiques, nous n'aurions pu décider de ce nouveau programme d'investissement.
Mais pour revenir à votre question, nous financerons ces investissements grâce à plusieurs leviers. Le plus technique est la récupération anticipée de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) des années 2007 et 2008, soit un gain de 319.000 €, les ressources propres de la commune (TLE, Dotation aux amortissements, Fonds de concours), l'optimisation du patrimoine communal, la recherche volontariste de subventions et un recours minimum à l'emprunt.

Qu'en sera-t-il de la fiscalité ?

Sur ce point je reste fidèle à mes engagements de campagne : les impôts ne devront augmenter que du montant de l'inflation. L'attractivité d'une commune passe aussi par un poids fiscal maîtrisé.

Et si vous nous parliez du programme d'investissement ?

Lors des comités de quartier et grâce au travail de proximité réalisé quotidiennement par les élus, les habitants de Marseillan n'ont cessé de nous faire constater l'état fort délabré de nos voies communales. Ainsi, grâce à un diagnostic de l'état de notre voirie réalisé par les services techniques, nous avons décidé de prévoir une dépense supplémentaire de 2.165.000 € pour la réfection et leur aménagement.

D'autre part, le renouvellement du matériel des services techniques est indispensable !
Le constat est fort simple, il faut donner des outils de qualité à notre personnel pour assurer un service à la hauteur des exigences des Marseillanais. A ce jour, nous constatons un parc de matériel vieillissant et coûteux en entretien. Ainsi, nous allons anticiper des dépenses d'équipement nécessaires et en renouveler une grande partie dès 2009. D'ailleurs, les Marseillanais croiseront prochainement une nouvelle balayeuse ultra moderne.

D'autres investissements sont déjà visibles.
Pour cela, il suffit d'aller à Marseillan-plage. Les travaux ont débuté dans ce quartier de la commune pour des raisons de calendrier : ils doivent être réalisés avant l'arrivée des touristes. Ainsi, nous avons décidé d'améliorer l'accessibilité à la plage d'honneur grâce à une rampe pour personnes handicapées aux normes. Les travaux de rénovation de la placette du centre de la station ont débuté. En tant que station balnéaire familiale, nous n'avions pas de jeux pour les enfants. Cette erreur sera réparée au début du mois de juin. Les toilettes publiques sont en cours de réfection en face de la Maison de Tourisme. Du mobilier urbain sera placé aux endroits stratégiques de la station. Il est prévu de redonner un coup de jeune à notre promenade d'honneur grâce à un aménagement simple, mais fonctionnel. Les abords du canal de Pisse Saumes seront revisités pour assurer un lieu de détente.

Au centre de Marseillan, les toilettes du théâtre seront bientôt fonctionnelles et les abords du théâtre mis en valeur.

Enfin, pour améliorer le cadre de vie des Marseillanais et de celles et ceux qui découvrent ou redécouvrent notre commune chaque année, des travaux de réalisation de pistes cyclables et d'espaces arborés seront entrepris.

Une politique d'acquisition foncière préalable à de futures réalisations est engagée. Elle permettra la construction de divers équipements (gendarmerie, stade synthétique...) mais également garantira la protection de nos espaces naturels (Maldormir...).

« Vous le voyez, le travail est engagé.
Les projets sont nombreux.
Cette mise au point sera, je le souhaite, salutaire à l'établissement d'un dialogue constructif entre chacun de nos administrés.
Cela reste mon objectif, ma priorité. »

La CCI à la rencontre des entreprises marseillanaises

Les élus et les équipes de la CCI de Béziers Saint-Pons ont rencontré lundi 6 avril, les chefs d'entreprise de Marseillan et Marseillan-plage.
Dans le contexte économique actuel, la CCI a mis en place une série de rencontres sur l'ensemble de son arrondissement afin de mieux prendre en compte la situation des entreprises, les inquiétudes liées à la crise, leurs attentes, leurs problématiques.
La présence de la CCI de Béziers à Marseillan s'inscrit dans des relations déjà existantes.
En effet, si la ville dépend de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, ses entreprises sont situées et enregistrées sur l'arrondissement de Béziers Saint-Pons. Ainsi, qu'il s'agisse de l'animation et de la valorisation du commerce et des services, de la promotion de l'offre touristique, de l'accompagnement et du développement des entreprises, la CCI s'est toujours attachée à prendre en compte les intérêts du tissu économique marseillanais.
A l'occasion de cette rencontre, la CCI a souhaité renouveler publiquement son soutien à l'association des commerçants en signant une nouvelle convention de partenariat pour 2009. Nicolas GHORRA son président en a profité pour dévoiler le nouveau nom de l'association « Marseillan La Belle ».

Repas de nos Aînés

Le traditionnel banquet des aînés s'est déroulé sur deux samedis, salle Paul Arnaud. Le maire, Yves MICHEL, a remercié toutes les personnes présentes, et expliqué la participation financière demandée. Les économies induites par cette nouvelle façon de fonctionner (8550€) ont permis à la collectivité de renforcer son accompagnement social avec l'achat de plus de 53 tonnes de denrées alimentaires qui seront distribuées aux personnes les plus démunies. Les convives ont pu apprécier un repas gastronomique et copieux accompagné de vins du terroir marseillanais. Beaucoup de responsables d'associations étaient présents et le maire, son adjointe au CCAS, Mme BRISSOIS et la conseillère municipale, Mme REQUENA ont fait le tour des tables pour écouter les doléances des uns et des autres. Chaque année c'est ainsi l'occasion non seulement de partager une bonne table mais aussi d'échanger entre voisins, habitués ou nouveaux aînés, anecdotes et autres nouvelles.

Ville Fleurie
Une belle récompense

Lors de la remise des prix du concours « Cadre de vie, Villes et Villages Fleuris » organisé par le Conseil Général à Béziers, Marseillan a reçu le 2ème prix dans la catégorie « Communes de 5 001 à 30 000 habitants » remis aux adjoints au maire, Gérard BRUNO et Marie-Françoise DEMORTIER.
Pour sa deuxième participation, ce résultat est des plus encourageants, pour la ville qui se rapproche de la fameuse "fleur" tant espérée.
Pour le maire et ses élus, ce prix représente à la fois un engagement politique très fort de leur volonté de préserver et d'améliorer le cadre de vie des Marseillanais mais aussi l'environnement dans une optique d'éco-citoyenneté et de développement durable.
Cette récompense est également le résultat du travail au quotidien des employés des services techniques de la commune, engagés notamment dans une dynamique de jardins secs.

La ville organise le concours des Maisons Fleuries. renseignements et fiches d'inscriptions en mairie ou sur le site internet : www.marseillan.com

Les producteurs Marseillanais raflent sept médailles au salon de l'agriculture

« *C'est une grande fierté pour notre ville* » a déclaré le maire, lors de son allocution face aux différents exploitants primés. Quelques minutes plus tôt, c'est entouré d'une partie de son équipe municipale, qu'il a accueilli, dans le très joli restaurant de « la Ferme Marine » les médaillés pour les remercier et surtout les féliciter en leur assurant un soutien actif de la Municipalité.
Puis ils ont dégusté ensemble les différents produits primés appréciant, sans chauvinisme, huîtres et vins de Marseillan.
Pour la cave coopérative Henri de Richemer, trois médailles à inscrire sur les bouteilles : l'or pour le Blanc cépage Sauvignon, l'argent pour le Rouge cépage Cabernet Sauvignon et le Bronze pour le Blanc cépage Viognier.

Du côté des huîtres, joli palmarès également, la société Occimarée décroche deux médailles, or et argent, Saveurs Salines obtient pour sa part une médaille d'argent et pour Marie-Josée NAVARRO une médaille d'or.
« *Sur seize médailles d'or attribuées en France pour les huîtres trois reviennent à l'Etang de Thau (une à Bouzigues et deux à Marseillan), c'est exceptionnel, sachant que nous ne représentons même pas 10% de la production nationale* » dixit Christian CUCCURULLO.

Stationnement

Un disque pour limiter le stationnement

Le nouveau disque de stationnement est arrivé. Gratuit, il est mis à la disposition des usagers dans divers points de la commune : commerces, mairie, police municipale. Ce système a le mérite de limiter la durée de stationnement. Il permettra aux automobilistes de stationner au maximum 1h dans la zone réglementée : place du 14 juillet, pourtour des halles, rue Abbé Grégoire pour sa partie comprise entre la place du 14 juillet et le n° 10, place du général Guillaut, place Carnot, rue du général de Gaulle, rue Achille Maffre de Baugé.
Le disque a pour objectif de désengorger le centre ville et de lutter contre les *voitures ventouses*.

Police Municipale

Acquisition d'un radar à lunettes

La Municipalité a fait l'acquisition d'un radar à lunettes. Cet achat mutualisé sur les trois communes de Mèze, Poussan et Marseillan, pour un coût de 5.582 euros TTC, leur permettra d'en disposer, chacune, dix jours par mois, ceci dans un souci de prévention et de sécurisation des voies sensibles.
Dans le même temps la gendarmerie d'Agde s'est dotée d'une nouvelle voiture banalisée qui sera rapidement opérationnelle dans le secteur de Marseillan. Souhaitons que ces différentes mesures obligent certains automobilistes et motards à réduire leur vitesse dans les différents quartiers de la commune.

Affichage sauvage

Devant la prolifération de l'affichage sauvage et de la pollution visuelle qu'elle entraîne, la municipalité va engager une action de contrôle et de répression à l'encontre de tous les contrevenants.

Le code de l'environnement interdit tout affichage sur les voies et les bâtiments publics.

Un "coup de jeunes" grâce à des jeunes...

Huit jeunes de Marseillan sont intervenus sur la rénovation extérieure de 7 bungalows municipaux. Encadré par Jacques VALLON, formateur des Chantiers Passerelles et en partenariat avec l'Agglomération par l'intermédiaire de la Mission Locale d'Insertion, le chantier a débuté le mercredi 4 mars et a pris fin mardi 14 avril.
Le jour de l'inauguration, M. CANOVAS, vice-président de l'agglomération et président de la MLI, M. ROBINET, directeur de la MLI, M. GALAND, directeur adjoint MLI, M. MARCHAND directeur de l'association Passerelles, M. LAGET, président *Chantiers Passerelles*, Mohamed EL ASRI et Marie-Pierre YAGUE, le maire, Yves MICHEL et ses élus, Marc ROUVIER, Gérard BRUNO, Michel IBARS et Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC, étaient présents pour les féliciter du travail fourni durant ce chantier.

Fête de Printemps

Une belle Fête aux couleurs du Printemps

Même si le soleil n'était pas toujours au rendez-vous, la Fête du Printemps a quand même ravi petits et grands. Du traditionnel défilé des enfants autour de Maître Pierre au grand Corso reporté au lundi de Pâques pour profiter des joies du soleil, chacun a pu profiter de la fête. Le Comité des Fêtes, qui n'a pas ménagé sa peine a été largement récompensé par une affluence record lors du magnifique défilé de chars. Tout y était pour faire de cette tradition, une réussite. Petits et grands, déguisés ou non, ont ainsi passé un agréable moment.

Toutes ces festivités se sont terminées avec un grand bal animé par le fabuleux orchestre de Paul SELMER. Un spectacle digne des plus grands shows parisiens qui a enchanté plus d'un marseillanais.

A.J.L. ESPACES VERTS SARL

Création et aménagement
Jardins secs, zen, traditionnels
Entretiens annuels
Terrasses traditionnelles, decks

Devis Gratuits
Etude personnalisée par un architecte paysagiste

Contact : 06.45.68.49.34
Tél/Fax : 04.67.77.25.68

OCCIMAREE
La Ferme Marine
Vue panoramique sur l'étang
BUFFET DE FRUITS DE MER EN DIRECT
DE CHEZ LE PRODUCTEUR
Assortiments de planchas - Coquillages - Poissons - Crustacés...
Tél. 04 67 76 14 59 - 04 67 21 21 20
www.lafermemarine.com - e-mail : lafermemarine-marseillan-ville@orange.fr
Médaille d'or au salon de l'agriculture 2009

Yvon CADENAC
Peinture - Décoration
Placo - Plâtre
4, rue Pascal
34340 MARSEILLAN
Tél. 04 67 77 26 10
Port.06 76 47 34 84
E-Mail : cadenac.yvon@neuf.fr

ISA COIFFURE
17 Rue de la liberté
à Marseillan Ville
04 67 77 56 09
416 Avenue des campings
34340 Marseillan Plage
Tél.06.10.44.80.01

La Spézia
Restaurant Pizzéria
Wifi access
Salle climatisée
Avenue de la Méditerranée
34340 Marseillan-plage
Tél : 04 67 21 81 67
pizzeria.laspezia.34@orange.fr

LA GRANDE BLEUE
FERME CONCHYLICOLE
VENTE Direct Producteur
Produits de l'elevage
coquillages
VISITE - DÉGUSTATION - RESTAURATION
sur réservation
Tél. 06 60 82 20 60
MAS 778 - Lieu-dit LA FADEZE
34340 MARSEILLAN VILLAGE

INSTITUT
Elixir de Beauté
NOUVEAU
Ouverture
le 1er Avril 2009
Nathalie RICARD
17 rue de la Liberté (Centre ville) - 34340 MARSEILLAN - Tél. 04 67 21 62 27 - Port. 06 27 78 12 27

PRESTIGE AUTO
Négociant automobile
Achat - Vente tous véhicules
Recherche personnalisée
2 Place CARNOT - 34340 MARSEILLAN
04 67 98 50 39
www.prestigeauto.com
e-mail : prestige.auto.marseillan@gmail.com

MARSEILLAN PLAGE
BROOKLYN Café
398 avenue des Campings
04 67 21 82 87

10 % de réduction sur TOUTES PRESTATIONS
sur présentation de ce coupon - valable jusqu'au 30/04/2010 - offre non cumulable
SPEED - ALU
Menuiserie
ALU - PVC
les coulissants
les fenêtres
les portes
les volets
la miroiterie
les vérandas...
réparations
dépannages etc...
Devis GRATUIT - rapide
5 rue des Aigrettes - MARSEILLAN
Tél/fax : 04 67 77 19 48
Port. 06 03 56 13 10

AQUA BÂTIR CONSTRUCTION

Spécialiste Piscine

Maçonnerie générale

Neuf et rénovation

Marseillan

José Gomez

04 67 77 28 98 - 06 17 53 93 17

E-mail : aquabc34@yahoo.fr

ATELIER DE SIGNES

IDENTITÉ VISUELLE
LOGOTYPE
PACKAGING
EDITION-PUBLICITÉ
STAND-SIGNALÉTIQUE
DÉCO INTÉRIEURE
SITE INTERNET

UNE AGENCE DE CRÉATION GRAPHIQUE
& COMMUNICATION VISUELLE À MARSEILLAN

PME, artisan, commerçant, restaurateur, collectivité locale..., nous apportons à vos problématiques de communication une créativité pertinente et un suivi consciencieux.
Nous vous accompagnons à tous les stades du développement de votre projet, depuis sa création jusqu'à sa réalisation.

Contact : Christel Le Bars
04 67 31 76 75 / 06 14 18 13 36 atelierdesignes@orange.fr

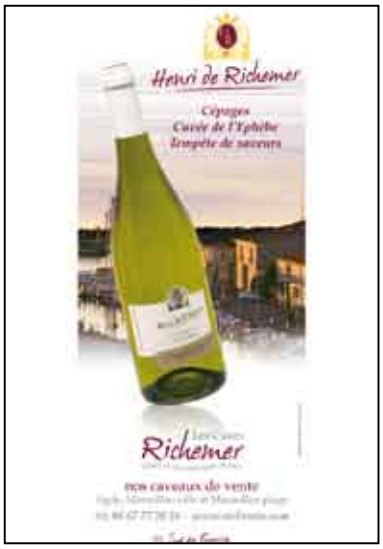

ENVIE DE MINCIR ?

Découvrez la méthode douce

THERMODERMIE DEBUSSY®

Technique innovante associant rayonnement infrarouge et massage par pressions alternées

- Corps resculpté
- Visage remodelé
- Formes retrouvées !

APPELEZ-NOUS DES MAINTENANT 04 67 26 95 67

Harmonie Institut
(ex-Semisa)

amincissement - soins visage et corps
onglerie - épilation - UV

6 rue de la plage // 34340 Marseillan // 04 67 26 95 67

SÉANCE DÉCOUVERTE OFFERTE
sur présentation de ce bon

Stéphane MARY

Marseillan

Tél. 06 23 61 45 55

Peinture Générale
Doublage, cloison et plafond
Placo - Plâtre
Intérieur - Extérieur

Ravalement de façade - Revêtement de sols
Vitrerie - Dégât des eaux

Décoration
Plâtre ciré, essuyable
Patine à l'ancienne
Chaux extér. / intér.
Badigeon à la chaux

Le Mazet de Manon

Bar - Glacier - Restaurant
Chambres

- Spécialités
- Parillade de poissons
- Parillade de viandes à la plancha
- Plateau de fruits de mer

Salle privative pour groupe, mariage, baptême

Route de Sète Marseillan-Plage
Tél. 04 67 01 26 71

La Boîte à Clous

Vous présente

La Boîte à Pêche

Cannes - Moulinets
Appâts et accessoires

Coutellerie - Quincaillerie
Petit et gros électroménager
Bricolage - Peinture
Reproduction de toutes clés JMA

37 Bd Lamartine
04 67 77 24 90

PIXEL SUD

IMPRIMERIE - INFORMATIQUE
PUBLICITÉS ADHÉSIVES

7 Avenue Victor Hugo - 34340 MARSEILLAN
(à coté du fruits&légumes)

Tél: 04 67 21 30 38

Votre espace numérique sur Marseillan !
Vous propose : 599€ TTC

ORDINATEUR DE BUREAU PIXEL ECO
AMD X2 5200+
2048 Mo DDR2
Sortie HDMI - DVI - VGA
Disque dur 320 Go Sata II
Graveur DVD Double couche x22
Lecteur de carte flash 29 en 1
Pack Clavier - Souris optique
Ecran Plat LG 19 Pouce 16/9ème
Windows XP ou Vista au choix

Photo non contractuelle

NATURA 2000

Un pas de plus pour protéger la Biodiversité de Thau

L'étang de Thau, milieu unique, dont la valeur environnementale repose à la fois sur la richesse de ses zones humides mais aussi de la lagune (herbiers de zostères, poissons …), a fait l'objet d'un classement au titre des deux directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ».

L'application de ces deux directives au niveau local repose sur une démarche partenariale entre l'Etat, les collectivités et les différents utilisateurs du territoire : propriétaires, exploitants, pêcheurs, chasseurs, regroupés au sein d'un Comité de pilotage ou COPIL, lieu de dialogue, de travail mais surtout de décisions.

Le COPIL doit garantir la prise en compte de tous les intérêts. Le but est d'établir un document d'objectif (DOCOB), plan de gestion du site permettant de concilier préservation des habitats, de la faune et flore sauvages et les enjeux liés aux activités humaines (chasse, pêche, conchyliculture, loisirs …).

La réunion de lancement du Natura 2000 de Thau a eu lieu en novembre 2008 : les représentants de l'Etat ont réuni les élus du territoire pour leur confier la démarche. A cette occasion, ils ont élu Yves MICHEL, maire de Marseillan en tant que Président du comité de pilotage. Ce dernier a affirmé sa volonté de parvenir à un document partagé par l'ensemble des usagers des espaces concernés. Il a réuni le COPIL dès le début de l'année 2009 et s'est fixé l'objectif de 2011 pour l'approbation du DOCOB de Thau.

Dans le cadre de la concertation attachée à l'élaboration du DOCOB, le COPIL a validé la mise en place de groupes de travail. Leur objectif, entre autres, est d'être force de propositions pour la définition des mesures de gestion qui seront intégrées au DOCOB.

Ces groupes permettent d'établir un dialogue territorial dynamique entre acteurs du territoire : organisations professionnelles agricoles, conchylicoles, halieutiques, associations de chasse, de sport et de loisirs, de protection de la nature, élus, experts… et d'aboutir à une gestion des sites définie et approuvée par tous.

Pour plus d'information, vous pouvez vous connecter sur www.smbt.fr rubrique Natura 2000 ou prendre contact avec le Syndicat Mixte du Bassin de Thau tél. : 04 67 74 61 60.

Yves MICHEL, Président du Comité de Pilotage Natura 2000

HISTOIRE D'EAU ou
Syndicat du Bas Languedoc

Un petit peu d'histoire…

En 1946, pour répondre à la pénurie d'eau, 9 communes rurales (Bouzigues, Cournonsec, Loupian, Marseillan, Mèze, Montbazin, Saussan, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac) et une ville (Sète) créaient le Syndicat du Bas Languedoc. Une usine de pompage à Florensac constituait la première pierre de l'édifice.
Le premier président, maire de Marseillan, M. FILLIOL puis ses successeurs, ont étendu le Syndicat. Il comprend à ce jour 25 communes.

Compétences du Syndicat

Le SBL a pour compétences dans le domaine de l'eau potable :

- La production (pompage)
- L'adduction (transport)
- La distribution (apport de l'eau au robinet)

LE SBL EN CHIFFRES

- **Production annuelle : 25 millions de m³ d'eau**
- **120 000 m³ par jour l'été**
- **700 kilomètres de conduites**
- **28 réservoirs pour assurer une réserve de 12 heures de consommation**
- **12 puits et 2 usines de pompage à Florensac**
- **7 forages pour diversifier les ressources**
- **1 barrage pour alimenter la nappe souterraine et éviter les retours d'eaux saumâtres**

La qualité bactériologique de l'eau est telle qu'elle est naturellement potable aussi bien à Florensac que dans les douze puits alentours, seule une faible injection réglementaire de chlore est ajoutée.
Une série d'analyses chimiques est effectuée tout au long de l'année pour contrôler la qualité de l'eau dans les réseaux et sur les points de distribution. La qualité de l'eau à la source permet d'avoir, jusqu'à présent, un prix de l'eau délivrée aux différents réservoirs, le plus bas de la région méditerranéenne. L'eau ainsi pompée est mise en circulation dans trois réseaux bouclés pour des raisons de sécurité.

La SDEI

La Société de Distribution d'Eau Intercommunale a la charge de la gestion quotidienne des installations qui sont réalisées et financées par le Syndicat dans le cadre d'une déléguation.
C'est le Syndicat qui décide des travaux à réaliser sur les ouvrages du service.
La société fermière (la SDEI), quant à elle, doit assurer le bon fonctionnement des stations de pompage, garantir la qualité de l'eau, rechercher et réparer les fuites, facturer l'eau et l'assainissement et enfin, être au service de l'abonné 24 heures sur 24.

Investissements et perspectives

Des besoins en eau de plus en plus importants, un souci permanent de préparer l'avenir sont aujourd'hui les principales préoccupations du Syndicat.
L'augmentation constante de la population, les besoins considérables en période estivale, obligent le Syndicat à trouver de nouvelles solutions. La satisfaction des futurs besoins en eau potable doit être prise en compte dès maintenant pour réaliser les travaux nécessaires :

- Renforcement et développement des réseaux existants.
- Nouveaux forages
- Renouvellement du réseau
- Diversifications des sources d'approvisionnement : la construction d'un réservoir sur la commune de Fabrègues est à l'étude. Cet ouvrage permettrait de récupérer et de traiter l'eau provenant du canal du Bas-Rhône (canal Philippe Lamour). Les études sont en cours et la réalisation débutera dans les mois à venir :

L'eau potable est un élément rare et fragile. Chacun est concerné et se doit de protéger cette ressource précieuse.
Il n'y a pas de petits gestes…
Chaque consommateur doit réfléchir à la façon de limiter sa consommation : fuites, arrosages, lavages, etc.
Les délégués du Syndicat Intercommunal du Bas Languedoc sur Marseillan :
M. Gérard BRUNO et M. Michel PHILIPPE.

Marseillan ... vue du ciel

Nichée le long de l'Etang de Thau, Marseillan s'étire tranquillement vers la Méditerranée.
Profitant d'une situation exceptionnelle, c'est une ville en pleine expansion.

Par sa douceur de vivre, elle attire de plus en plus d'habitants.
Escale de charme pour la navigation intérieure, le port de Marseillan a conservé toute son authenticité et son caractère.

C'est ici que le Canal du Midi, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, achève paisiblement son périple devant la pittoresque pointe des Onglous, face aux Glénans (fameuse école de voile internationalement connue).

Vivre intensément à Marseillan, c'est aussi profiter pleinement des privilèges d'une plage de 6km de sable fin, chaud et doré où les enfants s'ébattent en toute sécurité.

Marseillan ... vue du ciel

Le tourisme est un des éléments moteurs de l'économie marseillanaise.
Actuellement, de nouveaux enjeux se dessinent : multiplication des courts séjours, requalification de la station de Marseillan-plage, nouveau visage du Lido la reliant à Sète...

Outre l'ostréiculture, l'Étang de Thau offre une multitude d'activités ouvertes sur les plaisirs de l'eau et de la nature : voile, kitesurf, ski nautique, rame, aviron…
Marseillan apporte aux amoureux de soleil, de baignade et de nature, le caractère attachant et intact d'un village languedocien situé entre mer, vignes et étang.

LA DEMOUSTICATION

Depuis plusieurs décennies, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée) lutte pour la réduction des nuisances causées par les moustiques ainsi que pour la préservation des zones humides. Son action contribue à faire de notre région l'une des destinations préférées des touristes et un territoire propice à l'essor des activités économiques tout en assurant la salubrité publique.
Aujourd'hui, l'EID Méditerranée contrôle plus de 10 000 hectares de zones marécageuses sensibles.

Mais les nuisances, provenant des jardins, maisons, garages ou autres, sont très difficiles à recenser. L'EID Méditerranée est un service public financé par les collectivités territoriales. Ses interventions sont gratuites.

Pour toute question, problème réel ou ressenti de nuisances attribuées aux moustiques :

N° Indigo 0 825 399 110 (0,15 euros la minute).

Quelques précautions simples suffisent pour les éviter

Supprimez toutes les eaux stagnantes de votre environnement :

l'eau qui se cache sous la maison, dans la cave ou le vide sanitaire

les eaux qui stagnent dans les objets abandonnés dans le jardin et qui peuvent servir de récipient

Vérifiez que vos chéneaux ne sont pas obstrués, videz régulièrement les receptacles d'eau de pluie

Elevez des poissons rouges ou des gambusias dans vos bassins d'ornement, qui mangeront les oeufs et les larves d'insectes

Débroussaillement : un devoir, une obligation

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Comment débroussailler ?

Sur le terrain, il s'agit d'éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie et de réduire la masse combustible, vecteur du feu :

- En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres, on limite la propagation de l'incendie
- En éclaircissant la strate arborée et en répartissant les pieds, de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage, on limite la propagation de l'incendie par les cimes des arbres
- En élaguant les arbres et arbrisseaux conservés au minimum jusqu'à deux mètres, on évite la propagation de l'incendie le long des troncs jusque dans les cimes des arbres
- En éliminant les rémanents de coupes (par évacuation ou incinération en respectant l'arrêté préfectoral du 25 avril 2002 sur l'emploi du feu), on diminue l'intensité de l'incendie

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause, si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Cas général

Le débroussaillement doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de votre propriété :

- aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres
- de part et d'autre des voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 mètres

Les travaux sont alors à la charge du propriétaire des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature.

Cas particuliers

Le débroussaillement doit être réalisé sur la totalité de votre propriété, que celle-ci soit bâtie ou non, si celle-ci :

- est située en zone urbaine délimitée par le document d'urbanisme en vigueur (zone U)
- fait partie d'une ZAC ou d'un lotissement
- est un terrain de camping ou sert d'aire de stationnement de caravanes

Les travaux sont alors à la charge du propriétaire du terrain en cause

Cas très particuliers

Attention, les réglementations sont cumulables : le propriétaire d'un terrain bâti en zone U du PLU doit débroussailler la totalité de la surface jusqu'à une distance de 50 mètres de son habitation ou de ses dépendances, même si les travaux s'étendent sur le ou les fonds voisins.

Les responsabilités de la Municipalité

Le maire est responsable de l'application de la règlementation sur le débroussaillement et doit mettre en œuvre cette procédure sur le territoire communal. En cas de non respect de la règlementation, la commune devra en dernier recours et après mise en demeure, faire exécuter les travaux qui sont à votre charge et vous en faire supporter tous les frais.

Le Papillon tueur ou Paysandisia archon et le charançon rouge du palmier : deux graves menaces pour nos palmiers

Avec le printemps, les insectes envahissent nos jardins, cultures et autres végétations. Il en est de très utiles mais d'autres s'avèrent être une grave menace. Nous souhaitons attirer votre attention sur deux nuisibles qui sévissent depuis peu sur nos côtes méditerranéennes et qui s'attaquent plus particulièrement aux palmiers.

Description des nuisibles :

• Pour le papillon, la larve est une grosse chenille blanchâtre, grasse, de 8 à 10 cm de long ; elle ressemble à un asticot et se nourrit des tiges et des troncs des palmiers.

• Pour le charançon, l'adulte est un insecte de 2 à 4 cm de long, doté d'un long corps orangé vif avec des tâches noires. C'est au stade de larve qu'il est le plus nuisible. Il détruit le système vasculaire de l'arbre en y creusant des galeries.

Le Papillon tueur ou Paysandisia archon

Symptômes et dégâts :

Les palmiers attaqués présentent très peu de symptômes apparents. Lorsque l'intérieur est rongé, ils meurent subitement et peuvent casser sous l'effet du vent, représentant un danger.

On peut toutefois apercevoir des signes discrets :

- Encoches dans quelques palmes
- Cocons insérés à la base des palmes
- Couronne desséchée et désaxée
- Trous à la base des palmes taillées
- Suintements liquides bruns et visqueux
- Petits monticules bruns de fibres broyées

Le charançon rouge

Lutte et prophylaxie :

Etant donné la difficulté de détection des parasites et le coût très élevé de la lutte, il est indispensable d'appliquer des mesures prophylactiques :

• Eviter de tailler les palmiers en période de vol (mars à octobre)

• Les entailles naturelles ou dues à la coupe des palmes doivent être protégées par du cicatrisant

• Eviter d'importer des palmiers originaires de zones infestées (Espagne, Italie, Turquie)

A ce jour aucun traitement vraiment efficace ne peut combattre ces nuisibles. Si un foyer est découvert, il est primordial de détruire le matériel végétal infesté par incinération, en ayant soin de ne pas disperser le parasite.

En cas de symptômes douteux, contactez : la DRAF de Montpellier au 04 67 10 19 50

Environnement

Le développement durable

Marie-Françoise DEMORTIER :
une élue en charge de la culture, du patrimoine et de l'environnement.

« Je souhaite inciter les Marseillanais à prendre conscience de l'importance du développement durable. Partager ma volonté de préserver et d'améliorer le cadre de vie et l'environnement de tous, dans une optique d'écocitoyenneté fait partie de mon engagement politique très fort.
C'est notre avenir et celui de nos enfants qui sont en jeu, l'avenir de notre planète passe par une mobilisation collective.
C'est la raison pour laquelle j'ai invité R. DUPUY DE LA GRANDRIVE, directeur de l'ADENA, et J-C. Vincendon météorologiste à Météo-France à venir nous parler du développement durable. »

La station se prépare pour l'été

Depuis le mois d'avril, la majorité des commerces et des hébergements ont ouvert leurs portes. Les services municipaux sont déjà à pied d'œuvre pour veiller au bon accueil de nos visiteurs.

Le nettoyage des plages est désormais assuré 3 fois par semaine (il le sera quotidiennement en juillet et août) et le ramassage des ordures ménagères s'effectue 7 jours sur 7.

Aménagement du bout de l'avenue de la Méditerranée, avec la création d'une rampe pour personnes handicapées et un accès piétonnier.

La place du marché subit elle aussi un lifting avec la rénovation du bitume ; elle sera dorénavant piétonne (sauf pour les livraisons) et héritera des fameuses boules du cœur de ville. Les enfants seront à la fête avec une nouvelle aire de jeux qui prendra place sur l'ancien cinéma de plein air ; en l'attente de sa réhabilitation, le terrain voisin deviendra un parking provisoire.

La réfection de quelques trottoirs ainsi qu'un revêtement bi-couche sur les chaussées abîmées ont été réalisés pour faciliter la circulation, notamment sur le chemin du Pous, l'accès plagette près du Robinson, devant la supérette Spar mais aussi la création de places pour personnes handicapées, près de l'ancienne capitainerie.
Les toilettes publiques situées à l'entrée de la station ont été rafraîchies ainsi que les bungalows municipaux avec le ravalement des façades et l'intervention des services techniques à l'intérieur de chaque maisonnette.

Côté village : Un tout nouveau sol à la crèche Copains, câlins

C'est au retour des vacances de pâques que les bouts de chou de la crèche "Copains, câlins" ont découvert avec joie, le nouveau sol souple de leur espace extérieur de jeux. En effet, depuis quelques semaines, les travaux bouleversaient quelque peu les habitudes des tout-petits mais également du personnel encadrant. Le résultat en valait la peine !

Beige, avec de jolis motifs bleus, ce nouveau revêtement était devenu nécessaire. Les services techniques en ont profité pour repeindre les murs d'enceinte et créer une sortie directe sur le jardin adjacent. Les apprentis marcheurs pourront dorénavant se rendre au parc Gaujal en toute sécurité.

Pour éviter les déchetteries sauvages

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Ces décharges occasionnent des pollutions immédiates, visuelles et olfactives, mais plus grave, elles peuvent engendrer une pullulation de rats et d'insectes.

DECHETTERIE :
Route d'Agde
04 67 01 75 77 / 04 67 46 23 32
Ouverture du lundi au samedi : 9h00 / 12h30
14h00 / 17h30 (15h00 / 18h30 samedis d'été)
Dimanche de 9h00 / 12h30

Les encombrants : sur un simple appel aux services techniques de la ville, l'hôtesse vous donnera un RDV avec les agents qui passeront, dès que possible, retirer vos encombrants.
C'est un service indispensable pour les personnes âgées, handicapées ou ne disposant pas d'un véhicule.
(Gravats de chantier, déchets verts, déchets éparpillés ne seront pas collectés).

Service gratuit

Les jours de collecte à Marseillan et Marseillan-plage

	Ordures Ménagères		Collecte sélective
Secteurs	Hors saison	En saison (Mai-septembre)	Toute l'année
Village Nord - Bord d'étang Maldormir	Mardi et Samedi	Mardi et Samedi	Jeudi
Village - Onglous	Lundi et Vendredi	Lundi et Vendredi	Mercredi
Centre Ville - Secteur plage	Du lundi au Samedi	Du lundi au Dimanche	
Mas et Campagnes	Vendredi	Mercredi et Dimanche	

Informations :

- **Vous êtes en maison individuelle, vous n'êtes pas équipé en tri sélectif et souhaitez bénéficier de ce service, un numéro de téléphone : 04 67 18 39 93, un interlocuteur : l'ambassadeur du tri.**
- **Vous êtes en immeuble et souhaitez dans votre local à poubelles bénéficier du tri sélectif : même procédure à faire exécuter par votre syndic de copropriété ou gardien.**

Les déchets canins

"Amener les propriétaires de chiens à être plus respectueux des trottoirs et des espaces publics", c'est l'une des plaintes récurrentes en réunions de comités de quartiers.
Des "canibox", distributeurs de sacs munis d'une poubelle sont disséminés dans toute la commune. Le service propreté intervient également quotidiennement contre les déjections canines. Après la prise de conscience citoyenne, la répression interviendra en cas de non-respect de la réglementation mise en place. La police municipale est en effet habilitée à dresser un procès-verbal à tout contrevenant.

Le tour de l'Etang en petite foulée

Une jolie performance a été réalisée en ce début de printemps par un Marseillanais. En effet, Alain HUGUET, 66 ans, s'est attaqué, courageusement, au tour de l'Etang de Thau en courant. "Sans fanfare, ni trompette", il est parti à 6h45 du matin accompagné d'un ami qui le suivait à vélo, pour l'intendance et le reportage photo. Habitué à cette escapade, notre sportif connaissait bien le parcours. Deux passages périlleux, sur Mèze jusqu'à l'embranchement de Bouzigues et sur Sète au passage du pont de fer, n'ont pas découragé notre « performer » qui fut de retour à son point de départ à 12h15. Un tour bouclé en 5h45. Bravo donc à Alain et à son « accompagnant », M. PONVIANNE qui nous fit part de cet exploit.

Le Cercle de Voile de Marseillan

Le Cercle de Voile de Marseillan a participé mi-avril à la Coupe Internationale de Printemps Optimist à Antibes. Non seulement toute l'équipe de division 1 s'est sélectionnée dans le Rond Or, mais Clémence BERTHEZ s'est même qualifiée au Championnat d'Europe.
Etape intermédiaire cruciale dans la saison, la Coupe Internationale de Printemps sert de sélection aux grands championnats internationaux. Plus de 350 coureurs, 160 organisateurs se démènent pendant une semaine pour élire l'élite de l'Optimist hexagonal. Clémence BERTHEZ a su tirer le meilleur des conditions en s'adjugeant une belle 28ème place sur quelque 150 coureurs classés dans sa catégorie, ce qui la qualifie d'office pour le Championnat d'Europe en Juillet en Slovénie.

Les objectifs fixés par l'entraîneur Xavier Delire parfaitement remplis

Toute l'équipe derrière son entraîneur ! Les objectifs étaient clairs : tous les coureurs évoluant en division 1 devaient se qualifier dans le Rond Or pour les phases finales. Chose faite, en signalant au passage les belles performances de Nikola PINOSA qui, sans complexe, s'offre régulièrement des manches dans les 10 premiers sur plus de 150 coureurs.

Le Cercle de Voile de Marseillan Candidat pour l'Organisation 2010 !

Suite logique à l'implication du Cercle de Voile dans la série Optimist, forts depuis longtemps d'un collectif présent au plus haut niveau, le Cercle de Voile de Marseillan s'est porté officiellement candidat pour organiser cet événement voile majeur en 2010. En concurrence avec la façade atlantique, le staff du CVM souhaite défendre ce dossier et mettre en avant tous les atouts Marseillanais, dont l'exceptionnel partenariat avec la Municipalité ou encore avec l'association des commerçants.

Cyclisme

Comme chaque année un rendez vous à ne pas manquer.
Dimanche 24 mai 2009 :
Grand Prix de la Municipalité
(circuit de 6km800)
12h00 les minimes --------- 25 km
13h00 les cadets---------- 60 km
15h00 les seniors---------- 90 km
Départ et arrivée au complexe sportif de Marseillan

Les Voiles Marseillanaises

Le Maire prend la « barre » !

Samedi 18 avril 2009, c'est en compagnie de nombreux membres et amis du L.V.M que le Président Claude LATRUFFE, en présence du maire, Yves MICHEL, de Claude GRESSIER adjointe aux affaires scolaires, de Ludovic FABRE, adjoint aux sports, de Bernard DANIS, conseillé délégué aux ports, ont participé à l'événement du jour : le baptême du bateau du club, le J 24. La marraine, Dominique MORELL a tenté à plusieurs reprises de casser la traditionnelle bouteille de champagne sur le mât du bateau, aménagé à cet effet. Après bien des efforts infructueux, la bouteille consentait, enfin, à se briser, sous les applaudissements des personnalités présentes parmi lesquelles on remarquait André POMIE, Président du Comité Départemental de Voile, Denys VANIER, délégué départemental de la Ligue Languedoc Roussillon, Georges DUCARRE, Président de l'Aviron Marseillanais, d' Albert CAMMAS, Président d'Atouvent et de François ROUQUETTE, Président du Sky-Surf. Pour être complet il faut citer la présence des accastilleurs du port, Anne-Marie MALFERE de Marseillan-Marine et de Pascale BRUNET d'Artimon. Et c'est ainsi qu'après avoir mis M. le maire à la barre, le J 24, sous l'œil bienveillant des membres de son équipage : Michèle LAINE, Michel HARAUCHAMPS, J. François SICARD, François CALABUIG, Claude LATRUFFE prenait le nom de « MASSILHAN ». Un apéritif copieux réunissait dans le « salon ouvert » du L.V.M. tous les participants à cette cérémonie. Bon Vent.

Gala réussi pour le Boxing Club

Depuis la rentrée 2008, le Boxing Club de Marseillan avec José Patrac à sa tête, a fait son chemin. Très actif, il a organisé en décembre, au complexe sportif Louis Boudou, la demi-finale régionale comptant pour les championnats de France de Boxe anglaise. Sur sa lancée, le club, aujourd'hui officiellement affilié à la Fédération française de boxe a envoyé deux de ses boxeurs faire leur premier combat près de Perpignan. Mikaël CARLES et Florian MONTELS n'ont pas démérité. C'est dans cet élan, que le Club a organisé « sur ses terres », à Marseillan un Grand Gala de Boxe educative et amateur. Pas moins de huit boxeurs ont défendu les couleurs du club face aux boxeurs d'Agde, Béziers, Perpignan, Narbonne et Balaruc.

Ce fut un grand moment de boxe amateur, un gala riche de plusieurs combats amateurs. Pour 7 boxeurs de Marseillan ce fut le baptême du feu, devant un public venu en nombre pour les encourager.

Le Tennis Club de Marseillan en pleine forme

Le Tennis Club de Marseillan a obtenu cette année d'excellents résultats avec leurs deux équipes seniors et les équipes jeunes. Chez les hommes, l'équipe « une » du club avec, Olivier CASTAN, Gil BOURDERIE, Gilles LOURDIER et Renault PRATS, remonte en division Excellence Régionale. Une belle saison pour les « mousquetaires marseillanais » qui terminent premiers de leur poule et gagnent en huitième de finale du championnat régional, assurant ainsi leur montée en division supérieure. Du côté des féminines, l'équipe composée de Delphine PRATS, Jocelyne CASTAN, Fanny BELOIN et Stéphanie LE GOUIC, termine deuxième de leur poule, mais rate de justesse la montée en Excellence en s'inclinant dans le huitième de finale. Une défaite logique comme le précise la capitaine et présidente du club, Delphine PRATS : « *L'équipe homme était beaucoup plus armée pour réussir sa progression et s'y maintenir, alors que chez les féminines, même si nous avions réussi la montée, nous serions trop juste pour rivaliser avec les autres en division supérieure* ». Le Tennis Club de Marseillan, avec ses 150 licenciés, a donc réussi une bonne saison et sa très bonne école de tennis prépare déjà la relève, avec le jeune Théo PRATS, boursier de Ligue depuis 2 ans, ainsi que sa sœur Elise boursière départementale, mais également 3 autres jeunes, Antoine LOUDIER, Mathieu BANQ et Maxime CASTAN, qui devraient décrocher l'année prochaine une bourse. Les deux entraineurs du club, Jean-Claude CARRIE et Olivier CASTAN sont très fiers de ces résultats avec en plus deux équipes de jeunes, 8/9 ans et 11/12 ans qui ont atteint la demi-finale départementale cette année.

Dates du tournoi Open de tennis de Marseillan : du 27 juillet au 1er août.

MAI / JUIN 2009

Tous les vendredis :
Visites guidées du patrimoine - Environ 1h30
Inscription obligatoire à la Maison de Tourisme
04 67 21 82 43 - visite gratuite

Du 15 mai au 30 juin : POESIE EN VILLE
Exposition de poésies du 15 mai au 15 juin
Médiathèque La Fabrique et école Denis Bardou

Du 19 au 24 mai : MJC
Exposition des ateliers d'arts plastiques
Au théâtre Henri Maurin - Entrée libre
Vernissage le mardi 19 mai à 18h30

Mercredi 27 mai :
Journée de la Résistance

Du 30 mai au 1er juin : MJC
Rando Cycliste du Canal du Midi
Renseignements au 04 67 77 33 35

Mardi 2 juin : à l'école Maffre de Baugé
Café des parents - à 18h

Samedi 6 et dimanche 7 juin : MJC
Randonnée de la vallée d'Eyne à Nuria
76€ - Renseignements au 04 67 77 33 35

Samedi 6 juin : MJC
Soirée Cirque au théâtre Henri Maurin

Mardi 9 juin : MJC
Soirée musique et chant au théâtre Henri Maurin

Vendredi 12 juin : MJC
Soirée théâtre au théâtre Henri Maurin

Samedi 13 juin : MJC
Balade à Montbazin et visite d'une cave privée
Rendez-vous à la MJC à 14h, retour vers 17h30
4€50 par personne - trajet en co-voiturage

Samedi 13 juin : MJC
Soirée danse et jeunesse au théâtre Henri Maurin

BIKER'S PARTY :
Rassemblement de motos à Marseillan-plage
Samedi 13 juin : 16h - parade de motos
18h : début concert sur site
Dimanche 14 juin : 12h - vin d'honneur
et concert sous la place couverte
Contacts : BRUNO David au 06 10 81 21 09

Vendredi 19 juin : MJC
Repas de fin d'année à la MJC

Dimanche 21 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE
Dès 18h30 : Podium jazz avec *Jazzinade*
Quai de la Résitance
Dès 19h : *Pina Colada* - animation déambulatoire
Marseillan-plage
Dès 20h30 : Podium de la musique en collaboration avec le Comité des Fêtes et la MJC - suivi d'un bal avec l'orchestre ALISE - *Place de l'Eglise*

Dimanche 28 juin : FÊTE DE LA ST PIERRE
9h45 : Départ defilé - *salle Paul Arnaud*
10h : Messe en musique - Eglise St Jean-Baptiste
11h : Départ du cortége vers le port
12h15 : Vin d'honneur de la Municipalité
suivi d'une brasucade monstre offerte par le syndicat des conchyliculteurs marseillanais
13h30 : Repas des Anciens Marins - *Salle Paul Arnaud*
Réservations au 06 08 84 19 17

JUILLET 2009

Du 6 au 12 juillet :
Expositions de l'AMEA
Théâtre Henri Maurin

Mardi 7 juillet :
Feu d'artifice - 22h45 à Marseillan-plage

Vendredi 10 juillet :
Festival DESTINATION SOLEIL
Espace plein air - Maison de Tourisme
Marseillan-plage
Zaza Fournier - Karpatt
L'As de Trèfle - Marianne
Tarif de 12 à 15 € en pré-vente
gratuit pour les - de 12 ans
Renseignements : 04 67 21 82 43

Samedi 11 juillet :
Festival DESTINATION SOLEIL
Espace plein air - Maison de Tourisme
Marseillan-plage
Tété - Ridan - Bensé
Marcel et son orchestre
Tarif de 20 à 22 € en pré-vente
gratuit pour les - de 12 ans
Renseignements : 04 67 21 82 43
Pass week-end (sam+dim) : 35 €

Dimanche 12 juillet :
Festival DESTINATION SOLEIL
Espace plein air - Maison de Tourisme
Marseillan-plage
Alborosie - U-Roy - Pablo Moses
Spleen - The Steppers
Tarif de 20 à 22 € en pré-vente
gratuit pour les - de 12 ans
Renseignements : 04 67 21 82 43

Lundi 13 juillet :
Fête Nationale
22h : retraite aux flambeaux
22h30 : feu d'artifice
port de Marseillan
23h : Bal avec l'orchestre Lagayet
place de la République

Mardi 14 juillet :
Fête Nationale
10h : défilé du Capelet
11h : cérémonie officielle
12h : apéritif offert par la Municipalité
15h : Capelet des vétérans et des jeunes
port de Marseillan
19h / 20h : apéritif concert avec Krypton
22h : bal avec Krypton
place du 14 juillet

Retrouvez toutes les animations de l'été dans notre brochure "animations été" disponible en Mairie et à la Maison de Tourisme début juin

10 jours de Classe de neige pour les CM2 de l'école Marie-Louise Dumas

Pour la plupart de ces enfants c'était une grande première... Partir 10 jours sans les parents mais avec tous les copains de classe et surtout leurs institutrices... Quel aventure ! C'est avec une réelle joie qu'ils sont tous partis, direction les Pyrénées avec leurs bagages et un programme bien chargé. Le départ s'est déroulé en présence du maire, Yves MICHEL et de son adjointe aux affaires scolaires Claude GRESSIER, venus leur souhaiter un excellent séjour et profiter au maximum de tout le programme mis en place par l'équipe pédagogique : ski, visite du village, du four solaire, découverte de la faune et de la flore, promenade en raquettes, rencontre avec un potier...
Les jours se sont succédés avec un temps ensoleillé, une neige abondante pour l'époque, bref des conditions idéales.
Les soirées étaient également très animées avec la soirée autour de la cheminée, les jeux collectifs et la traditionnelle boum de fin de séjour. Tous sont rentrés avec une mine radieuse et l'étoile qu'ils méritaient. Une des enseignantes, pour sa part, est descendue du car avec des béquilles, entorse au genou lors du dernier cours de ski... Pour les enfants, c'est sûr, cette première expérience restera gravée dans leur mémoire.

L'équipe enseignante de l'école Bardou/Maffre de Baugé ne souhaitant pas partir cette année, les élèves de CM2 participeront à différentes sorties scolaires et bénéficieront pour cela des aides financières de la Municipalité au même titre que celles octroyées à l'école Marie-Louise Dumas pour la classe de neige.

« L'EUROPE EN MARCHE »

Le 7 juin prochain, les Français, comme tous les autres citoyens européens, se rendront aux urnes pour se prononcer sur l'avenir de l'Europe pour les années à venir.
En cette période de crise économique mondiale, ce choix sera particulièrement important.
Mais avant de juger quelle tendance emportera nos suffrages, il est indispensable de connaître le fonctionnement de l'Union Européenne et de ses institutions.
C'est dans ce cadre strictement réglementaire que Gérard ROUSSET, Directeur de la Maison de l'Europe de Montpellier, a animé une conférence suivie d'un débat le 15 avril dernier au théâtre Henri Maurin.
Après avoir retracé un bref historique de l'Union Européenne, il s'est attaché à définir les missions de la Commission, du Conseil et du Parlement Européens, ainsi que leurs rôles respectifs.
Il a évoqué certaines décisions européennes et leurs implications dans notre vie de tous les jours.
Il s'est d'ailleurs réjoui de la redynamisation du Point Info Europe initiée par l'adjointe au maire déléguée à la Culture et en charge de l'Europe sur la commune, Marie-Françoise DEMORTIER.
Cette conférence n'était qu'un préambule à la semaine de l'Europe qui s'est déroulée à Marseillan du 4 au 9 mai avec la participation de l'Association des Européens Marseillanais, de l'Europe Marseillanaise, de Marseillan Historique, de Marseillan Caudete, de la MJC, du PIJ et du Conseil Municipal des Jeunes.

MARSEILLAN LA BELLE
Ouverture de la saison

Durant tout le week-end du 18 avril, l'Association des Artisans, Commerçants et Indépendants de Marseillan officialisait de manière très aérienne l'ouverture de la station balnéaire de Marseillan-plage.
Durant deux jours, d'immenses cerfs-volants multicolores, de voiles de kitesurf ont envahi le ciel, slalomant entre les nuages, offrant au vent et aux spectateurs venus très nombreux un spectacle majestueux. Sur les dunes des mâts tibétains offraient une note asiatique des plus artistiques. La plage était couverte de machines éoliennes, d'oriflammes, des ateliers de fabrication de jeux éoliens transformaient les enfants en petits ingénieurs du vent.
Un bateau géant, couvert de monstres marins, émergeait peu à peu du sable au travers des mains expertes de sculpteurs confirmés et en devenir... Maquillés de paillettes et autres fards, les bras remplis des cadeaux offerts par l'AACIM, participants mais également spectateurs ont partagé ce moment très festif autour du bar éphémère du « marmiton », installé pour l'occasion sur la plage. Tout en dégustant vins et charcuteries locales, les visiteurs ont pu découvrir également la riche collection de photos et cartes postales des « Ancêtres Marseillanais » dont le thème était bien sûr Marseillan plage et ses premiers vacanciers...
Deux belles journées durant lesquelles sable et ciel ont été retournés, balayés, déguisés, Marseillan plage peut commencer sa saison d'été 2009...

AHI/ADSHI
Michel Tobal au secours de Madagascar

C'est une belle histoire que celle de Michel TOBAL. Ce Marseillanais de 43 ans organise depuis quelques années des actions humanitaires sur différents pays d'Afrique.
Après une mission humanitaire réussie en 2006, à Dakar, le voici, aujourd'hui, tourné vers l'Ile de Madagascar, pour préparer « Madagascar, du Nord au Sud ». Cette deuxième mission a pour but la réalisation, au Nord d'un centre de secours, d'un dispensaire, d'une école et au Sud, d'une aide et d'un soutien aux écoles et dispensaires ainsi que de l'équipement d'un centre dentaire tenu par la Croix-Rouge.
Décidé à mobiliser les énergies, à commencer par la sienne, Michel organise un convoi humanitaire dont le départ est programmé pour novembre 2009.
Et pour ce faire il collecte des fauteuils roulants usagés, des médicaments inutilisés, des attelles, des pieds de perfusion, du matériel de plongée, de vieux véhicules qu'il retapera et tout ce qui peut servir dans la lutte contre les incendies et les interventions de secours mais également des livres, des fournitures scolaires, du matériel médical et paramédical gardant sans cesse à l'esprit une vérité affligeante : "ce que l'on jette ici, peut sauver des vies là-bas".
Pour mémoire, Michel a réhabilité un ancien camion de pompiers du centre de secours de Pézénas qui depuis deux ans, ouvre le corso de Printemps, rutilant comme au premier temps de ses sorties en 1950.

tobaldiop@yahoo.fr
Tél. : 06 16 18 11 45

MARSE RÉ VAN MAGIC
Association de Magie à Marseillan

Cette association a pour but de promouvoir la magie, la prestidigitation comme moyen d'expression et de communication sur tous les lieux autorisés.
SPECTACLES :
En Close-Up : pour vos soirées événementielles, au restaurant, chez vous, ou toutes autres occasions...
En salon : pour vos soirées événementielles, anniversaires, cocktail, mariage... Vous pourrez assister en convivialité à la Magie des cartes, des cordes, des foulards, anneaux chinois...
Sur scène : pour vos animations de spectacles privés ou professionnels, arbre de Noël...
Spectacle pour les enfants...
PROJETS :
- Nous souhaiterions créer des cours de Magie sur Marseillan à compter de la rentrée prochaine (Septembre 2009).
- Pour la réalisation de cette espérance, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous téléphoner dès que possible, en précisant vos souhaits, vos jours et vos horaires préférés, afin de voir la possibilité de réserver une salle pour cette nouvelle activité suivant le nombre de personnes intéressées.

Pour tous renseignements sur les Spectacles ou les Projets, veuillez contacter :

M. Marcel VARET
A1, impasse du Grau du Rieu
34340 MARSEILLAN PLAGE
Tél : 04 67 62 53 39
ou 06 86 15 02 00

Les textes et illustrations fournis par les associations sont reproduits en l'état.

AMICALE DES MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS

Suite à l'Assemblée Générale du 21 février,
le conseil d'administration réuni a élu son bureau:

- Président honoraire: J.F. Marty
- Présidents d'honneur: R. Thieule / P. Méric
- Président : J. Gressier
- Président adjoint: L. Ricard
- Trésorier: G. Lopez
- Secrétaire: D.Brissois
- Porte-drapeau: C.Diop
- Porte-drapeau adjoint: L.Gasc
- Délégués: G.Dumas / C.Garcia / M.Sabater
- Contrôleur aux Comptes: J.Cazottes

Adresse de correspondance:
11 rue de l'Argentié 34340 Marseillan
E-mail : ammac.marseillan@orange.fr

ASSOCIATION DES EUROPÉENS MARSEILLANAIS

Nos prochains rendez-vous :

Vendredi 5 juin 2009 à 18h00 :
Réunion mensuelle au restaurant des Anciens

Samedi 20 juin 2009 à 12h00 :
Brasucade et Méchoui au Domaine « Bel Air »
20 euros pour les membres 25 euros pour les invités

Réservations et informations :
E-mail : adem.fr@gmail.com
Tél : 04 67 77 24 28

LES "THAU" PIEDS NOIRS

Désireux de créer une association de Pieds Noirs d' Oran, André Venzal, se propose de recenser toutes les personnes désireuses de s'unir afin de sauvegarder les traditions et de notre communauté.
Je vous attends pour me rencontrer le 26 mai de 10h à 12h salle Vedel ou de me joindre ***au 09 50 85 65 08 ou au 06 77 24 83 05 ou andre.venzal@laposte.net***

LE CHAT MARSEILLANAIS

Le printemps arrive et avec lui arrivent les chatons nés dans les vignes, les buissons et alentours des habitations. Si vous en voyez aux abords de chez vous, n'attendez pas, prévenez immédiatement l'association. Il faut les attraper tout petits, car ils sont craintifs et détalent au moindre mouvement et deviennent sauvages.
Notre projet pour un terrain grillagé avec un chalet pouvant recueillir les chats stérilisés errants est toujours d'actualité. M. Yves Michel ; maire de Marseillan m'a rassurée, les travaux devraient débuter après l'été, en septembre ou octobre 2009, il a toute notre confiance.

N'oubliez pas vos dons ou cotisations (15 euros/an ou plus si vous le pouvez) sont les bienvenus, envoyez les à l'adresse du Chat Marseillanais, ils servent à nourrir, soigner et stériliser les chats errants ou abandonnés du village et de la plage. Encore merci pour votre générosité.

Pour tout renseignement :

Tél : 06 20 35 40 41
E-mail : Francine.bellouin@libertysurf.fr
Présidente du Chat Marseillanais,
14 chemin de Belle Bouche 34340 Marseillan

LOU BAROULAÏRES

Programme de randonnées pédestres :

• Lundi 25 mai 2009
L'Aigoual- Col de Serreyrede (Gard) – 135 km
La majorité des gens accèdent à Aigoual en voiture. Les sportifs rejoignent ce sommet phare des Cévennes par le sentier des 4000 marches. Les Baroulaïres emprunteront la draille entre Prat Peyrot et le sommet pour atteindre la station météo de l'Aigoual.
Long : 14 km Durée : 5h00 Dénivelé : 420 m
Difficulté : Descente vers les cascades de l'Hérault
Balisage : GR Classement : moyen
Départ Marseillan : 7h30

• Lundi 8 juin 2009
Circuit pédestre Macel Pagnol
Aubagne (Bouches du Rhône) 230 Km
La nature ici prend mille chemins, a commencer par ceux que Pagnol a conté dans l'inoubliable trilogie. Aujourd'hui, un circuit de sentiers à travers le massif de Garlaban porte son nom et nous amène vers ses souvenirs d'enfance : de la grotte de Grosibou aux barres de Saint Esprit, du château de ma mère au Taoumé. En haut du Galaban, le panorama est somptueux.
Long : 9 km Durée : 4h00 Dénivelé : 130 m
Difficulté : aucune Classement : moyen
Départ Marseillan : 6h30

• Lundi 29 juin 2009
Les Orgues de Taussac- L'Horte (Hérault) – 68 Km
Cette balade gravit les contreforts montagneux situés au Nord de Lamalou-les-Bains pour gagner la Crête rocheuse qui domine Taussac.
Long : 10 km Durée : 3h30 Dénivelé : 230 m
Difficulté : Une petite montée Classement : facile
Départ Marseillan : 8h30

Permanence tous les lundis de 10h à 12h
(bureau en face du Marché)
Tél : 04 67 32 46 87

INFORMATION :

Pour toutes les associations

Merci de nous communiquer vos articles et photos, avant le VENDREDI 26 JUIN
nathalie.poignon@marseillan.com
Service communication : 04 67 77 97 20

Consultations juridiques

Maître Linda LARDET, Avocat généraliste, spécialisée en droit des personnes et en droit social, a le plaisir de vous informer de sa récente inscription au Barreau de BEZIERS et de l'ouverture de son cabinet au 2 rue des Belles (à proximité de l'Etude Notariale).

Tél. : 04 67 62 3466
E-mail:lardet.linda@wanadoo.fr

Une permanence de consultations juridiques est proposée gratuitement aux Marseillanais un mardi par mois.
Renseignements et inscriptions au C.C.A.S : 04 67 77 97 24

Conseil Municipal des Jeunes

Avis à tous les jeunes Marseillanais

Un blog a été créé par le Conseil Municipal des Jeunes. Informations, agenda et compte-rendu de réunions seront à votre disposition.
Vos réflexions seront les bienvenues.

Adresse du blog :
marseillancmj.centerblog.net

Marseillan sur le petit écran

Chaque samedi, Carnets du Sud présente un univers de créativité et de bien-être et se rend là où la cuisine, l'art et la gastronomie ont leurs racines. Marseillan fut à l'honneur samedi 24 avril, avec la rencontre entre la présentatrice de l'émission, Hélène BASSAS et Laetitia CHICHEPORTICHE, jeune femme très dynamique, patronne du restaurant « le Château du Port ». Ce fut une découverte, au gré d'une promenade, de ses coups de cœur, de quelques spécialités du village mais également la rencontre très enrichissante avec quelques anciens, qui ont évoqué l'histoire de Marseillan riche d'un passé fait de traditions, de légendes et de cultures. Le documentaire s'est terminé par une balade sur l'étang, à bord du vieux gréement « Au bout du monde ».
Vous pouvez toujours découvrir ce joli documentaire sur Marseillan et ses trésors, sur le site de France 3.

TRIBUNE LIBRE

Rappelez-vous l'audit ….
La commune était en faillite, suite à la « désastreuse gestion de Williams Méric »!
L'audit annonçait :
Un résultat net négatif pour 2007 de –150 000 euros
Un résultat net négatif pour 2008 de –726 000 euros
Autant dire que Marseillan était incapable de payer ses employés, ses fournisseurs ou ses emprunts !
Quels ont été les comptes officiels de la commune ?
Un résultat net positif pour 2007 de +565 000 euros
Un résultat net positif pour 2008 de +487 000 euros !
Soit une erreur de plus de 1 212 000 euros rien que pour 2008 ! Bravo les experts !
L'audit nous disait enfin « pour les 3 années à venir, la commune ne peut faire aucun investissement nouveau mais devra se contenter de travaux et de renouvellements courants ».
Cependant, au Conseil municipal du 9 avril à la demande de l'Etat, Yves Michel a fait voter un plan d'investissement de 4 millions et demi d'euros rien que pour 2009 ! 4 fois et demi plus que le maximum autorisé par l'audit !
La réalité est là : En 3 mois, nous avons eu 2 fois les preuves, preuves apportées par Yves Michel lui-même, que les résultats cet l'audit étaient mensongers, sur la réalité des comptes de la commune d 'une part mais aussi sur le montant des investissements à réaliser d'autre part.
Enfin, quand on dit investissements à réaliser … Questionné par l'opposition, Monsieur le Maire s'est révélé incapable de dire à quoi il allait consacrer ces 4 millions et demi! C'est beau une équipe pleine de projets pour Marseillan !

Le Groupe Marseillan Bien Thau
marseillanthau.canalblog.com

INFORMATIONS

Si vous ne recevez pas le magazine municipal, merci de vous faire connaître auprès de nos services :

nathalie.poignon@marseillan.com
ou
service communication
Mairie de Marseillan
04.67.77.97.20

Vous pouvez télécharger
Lo Cridaire sur notre site internet :
www.marseillan.com

NOUVEAUX COMMERCES

■ Mustang 34

Sellerie
Tout pour le cheval et le cavalier
6 rue Abbé Grégoire
41, chemin de la Belle Bouche
Ouvert de 10h à 12h
et de 15h à 19h
Tél. 06 67 65 66 60
E-mail : dautelphil@aol.com

■ SOS Cuisto 34

Traiteur à domicile
Mariage/anniversaire/baptême...
15 avenue de Fontregeire
Rés. les Andalouses
Tél. 06 67 65 66 60
E-mail : dautelphil@aol.com

■ Atelier de Signes

Agence de création graphique
et communication visuelle
Accompagnement et conseil de votre projet de communication, depuis sa création jusqu'à sa réalisation et sa fabrication.
LOGO-EDITION-MULTIMEDIA-PACKAGING-STAND-ARCHITECTURE COMMERCIALE-VITRINE-SIGNALÉTIQUE....
Christel Le Bars & Vincent Ostalrich
Tél. 04 67 31 76 75 / 06 14 18 13 36
E-mail : atelierdesignes@orange.fr
Site :
http://atelierdesignes.ultra-book.com

■ Aux Délices d'Oc

Restaurant
Cuisine Méditerranéenne
Ouverture le 29 mai de la seconde salle à l'étage, lieu d'exposition d'art, salon de thé et bar dinatoire le soir.
Ouvert du lundi au dimanche
(fermé le mercredi)
De 12h à 14h et de 19h à 22h30
8/10, rue Vedel
Tél. 04 67 32 29 61
E-mail : auxdelicesdoc@orange.fr

■ Le Koncept

Restaurant
Notre chef, ancien chef pendant 20 ans au Château du Port
menu à partir de 12€90
Ouvert tous les jours de 12h à 14h30 et le soir de 19h à 22h30 (en saison 23h30)
67 avenue de la Mediterranée
espace phocéa - Marseillan-plage
Tél. 04 67 37 99 64

Etat civil

NAISSANCES

Raphaël PEREZ né le 10.03.2009
Romane JUANA née le 09.03.2009
Hichem CHERIF né le 16.03.2009
Ruben ALBANO né le 17.03.2009
Aïna PORTIER née le 24.03.2009
Mahé CHINCHILLA--ROSSETTO née le 27.03.2009
Lison MÉRIC--BARTHEZ née le 29.03.2009
Jade GARCIA née le 01.04.2009
Leelou KHOUCHANE --PALAYSI née le 04.04.2009
Sandro COUDERT né le 09.04.2009
Sérigne DIOP né le 12.04.2009
Talita MELLADO née le 13.04.2009
Tom MCBURNIE né le 16.04.2009
Pablo THIMONIER -- KILLIAN né le 22.04.2009

MARIAGES

Bernard DENIS et Yolande VIDAL le 03.04.2009
Jean-Louis GORZELNIASKI et Joëlle CROS LE 25.04.2009

DECES

René SIBRA le 22.02.2009, âgé de 77 ans
Pierre PICHOIS le 26.02.2009, âgé de 74 ans
Marie FROMENT veuve CASIMIR le 28.02.2009, âgée de 105 ans
Michel BANON le 02.03.2009, âgé de 87 ans
Marcel CAUBET le 08.03.2009, âgé de 51 ans
Joël HOUIX le 13.03.2009, âgé de 93 ans
Renée CANAL veuve THOUVENIN le 14.03.2009, âgée de 82 ans
Joachim AGULLO le 18.03.2009, âgé de 50 ans
Jean ROLLAND le 12.03.2009, âgé de 75 ans
Bernard AMATE le 20.03.2009, âgé de 77 ans
Stéphanie BOYER le 23.03.2009, âgée de 37 ans
Madeleine DALIOT épouse LEREDDE le 25.03.2009, âgée de 85 ans
Véronique RODRIGUEZ veuve RUIZ le 30.03.2009, âgée de 80 ans
Jean GIBERT le 30.03.2009, âgé de 80 ans
Danielle DUFAUD le 04.04.2009, âgée de 47 ans
Jean-Luc DURAND le 07.04.2009, âgé de 44 ans
Aimé INGLÈS le 30.03.2009, âgé de 84 ans
Louis GIBELIN le 12.04.2009, âgé de 67 ans
Alain GARRIGOS le 13.04.2009, âgé de 45 ans
Jean LAGNEL le 16.04.2009, âgé de 82 ans
Cristobal Marcel TORRÈS le 21.04.2009, âgé de 90 ans

Le maire, Yves MICHEL et le conseil municipal ont été attristés par la disparition prématurée de Monsieur Alain GARRIGOS, employé municipal depuis 1981 à la mairie de Marseillan.

Nous présentons à ses proches nos plus sincères condoléances.

A chaque audition sa solution

audipharm
la réponse auditive

Une meilleure audition, ça a un prix !

Alors ne vous trompez pas,
rencontrez plusieurs audioprothésistes et comparez !
Chez Audipharm les devis son gratuits et sans engagement !

Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi

Face à l'église
34340 MARSEILLAN
Tél. 04 67 93 32 51

c'est pourtant facile de ne pas se tromper

Votre vue est
un capital précieux,
protégez la !

Marseillan Optique

- 20 % sur les solaires

et toute l'année, des forfaits à votre vue
(verres blancs ou teintés)

49 € *
les 2 verres en unifocal

149 € *
les 2 verres en progressif

*voir conditions en magasin

Horaires d'ouverture
Le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h
parking gratuit à proximité

29 Boulevard Lamartine
34340 MARSEILLAN
Tél. 04 67 77 66 15
contact@marseillanoptique.fr